



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence pour l'enseignement du français à l'étranger

Question écrite n° 111178

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la recommandation formulée dans l'audit réalisé par le Gouvernement sur l'organisation et les missions de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), visant à étendre la compétence de la commission interministérielle des opérations immobilières de l'État à l'étranger, aux opérations immobilières de l'AEFE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111178

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12296